



PRODUCTION

- Les unités de production n°1, 3, 4, 5 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique.
- L'unité de production n°2 est à l'arrêt programmé pour une visite partielle

CONCERTATION

ATELIER THÉMATIQUE LE 29 MARS À LOON - PLAGE

Pour le second atelier thématique organisé dans le cadre de la concertation générique, à l'occasion du 4^e examen des centrales du palier 900 MW, le thème abordé sera : **quelle prise en compte des facteurs environnementaux, industriels, humains et sociaux ?**

Des tables rondes seront organisées sur les thèmes suivants :

- Evolutions climatiques
- Interactions industrielles
- Facteurs humains et sociaux

Rendez-vous à 18h30 à la Ferme Galamé - Une faim de Loon à Loon-Plage.

Sur inscription sur le site de la Commission Locale d'Information <http://www.cli-gravelines.fr/>

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

LA CENTRALE OUVRE GRANDES SES PORTES AUX ENSEIGNANTS



Rien de mieux qu'une immersion pour se faire sa propre idée et se projeter dans un métier. Voilà pourquoi EDF a largement ouvert ses portes pour la 9^e édition de la Semaine de l'industrie.

Du 18 au 24 mars, pour la Semaine de l'Industrie, 30 sites de production d'EDF ont accueilli le grand public, scolaires, enseignants et institutionnels. Au cours de ce rendez-vous, EDF a valorisé ses métiers et son industrie en proposant des événements pédagogiques, visites, rencontres avec des salariés, expériences immersives.

Cette année, la centrale de Gravelines a décidé d'inviter les élèves d'établissements scolaires de la région mais aussi et surtout leurs professeurs. Des visites ont été réservées à une trentaine d'enseignants de lycées et de collèges à la centrale les 19 et 20 mars et aux référents Pole emploi à celle de Bouchain.

Comment faire découvrir les métiers aux professeurs ? Comment savoir orienter les élèves vers nos filières ? Comment faire un lien entre nos besoins en compétences futures et ceux qui peuvent aider à l'orientation ? Voilà tout l'enjeu de cette semaine où se sont rencontrés élèves, professeurs et salariés d'EDF pour une expérience immersive inédite dans une industrie au cœur de l'innovation. Elles s'inscrivent dans le partenariat que le rectorat et EDF ont renouvelé ce 15 mars et illustrent l'engagement d'EDF dans la formation et l'insertion professionnelle par la voie de l'alternance.

L'alternance dans les Hauts-de-France :

- 518 alternants en formation et 200 recrutés à la rentrée 2019 du CAP au Bac+5 sur tous les métiers.
- 109 alternants en formation dans la centrale de Gravelines, tous métiers confondus. Plus d'une trentaine de nouveaux alternants recrutés à la rentrée 2019.



EXPLOITATION

Evénements Sûreté

Le circuit de ventilation dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires est commun aux unités de production n°1 et n°2. Le **11 mars 2019**, dans le cadre d'une activité de maintenance, un agent de terrain procède à la manipulation de plusieurs vannes d'un circuit de ventilation : pour l'une de ces vannes, conformément à la procédure, il n'est pas mis en place de dispositif de blocage ; pour une autre vanne, l'agent ne la bloque pas manuellement, comme cela était attendu. Ces actions ont pour effet de rendre indisponibles simultanément deux ventilateurs. Une alarme apparaît en salle de commande mais l'origine de son apparition est mal analysée. Cette indisponibilité de deux ventilateurs a seulement été détectée par un opérateur le 12 mars après-midi. Dès détection, l'indisponibilité a été alors immédiatement gérée. Dans la configuration où se trouvait l'installation, cet écart à nos règles d'exploitation n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, l'environnement ou la sécurité des intervenants. Il a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0, en-dessous de l'échelle INES le **18 mars 2019**.

Le **8 mars 2019**, l'unité de production n°2 est en arrêt pour maintenance programmée. Lors des essais de redémarrage d'une pompe du circuit d'eau brute, située en partie non nucléaire des installations, les caractéristiques de débit et d'intensité du moteur ne sont pas à l'attendu dans la configuration de l'essai. Après analyse, une clavette (pièce de liaison métallique permettant de transmettre les efforts de l'arbre de la pompe à la roue) est sous-dimensionnée. Celle-ci avait fait l'objet d'un remplacement lors de la précédente maintenance de la pompe en 2016. Les investigations sont lancées sur les autres unités de production puisque la pièce de rechange faisait partie d'un lot de plusieurs clavettes de mêmes caractéristiques. Elles ont mis en évidence un défaut d'organisation ayant conduit au montage de clavettes sous dimensionnées sur 11 pompes des unités de production 1, 2, 3, 4 et 6. Le sous-dimensionnement de ces pièces n'impacte pas le fonctionnement normal des pompes. Pour toutes les unités concernées, la redondance des pompes est assurée par des pompes dont les clavettes sont conformes. Des mesures compensatoires sont mises en place en attendant le remplacement des clavettes de l'ensemble des pompes concernées. Cet écart qui n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0, en dessous de l'échelle INES le **21 mars 2019**.

GRAND CARENAGE

COUP DE CHAPEAU
POUR LE DUS 1

La charpente du DUS de l'unité de production n°1 a été installée le 19 mars. Elle est grise et non pas orange comme ses ainées des tranches 3-6, pour s'intégrer dans le paysage industriel qui l'entoure. Si la couleur varie d'un DUS ou d'un site à l'autre selon l'inspiration des architectes, les caractéristiques techniques, elles, restent identiques.

Cette charpente de 12 m de large, 24 m de longueur pour 9 m de haut, a pour exigence d'assurer la protection anti-souffle et contre les tornades. Elle a la capacité de résister à la projection d'une voiture par vents extrêmes ! Elle est constituée de 3 modules de 33, 46 et 55 tonnes, pré-montés au sol et acheminés sur les toitures par une grue mobile de 500 tonnes. 140 tonnes de charpentes a donc été installées sur le DUS.

Ces opérations délicates ont nécessité l'élaboration de cahiers de levages spécifiques, d'analyses de risques poussées et des zones d'exclusions assez importantes.